



Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Bagnolet, le 3 avril 2025

Lettre ouverte à la Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Mme Annie Genevard

Madame la Ministre,

Les maladies animales se multiplient et font des ravages qui vont se poursuivre dans les fermes, pour toutes les espèces. Elles génèrent de très grosses difficultés pour les éleveurs et les éleveuses. Les dépenses de l'Etat dans la lutte contre ces maladies explosent, et pourtant les indemnités sont rarement à la hauteur des pertes réellement encaissées par les élevages.

Cette situation, délétère tant pour les élevages et les objectifs de santé publique que pour les finances de l'Etat, est le résultat d'un mode de gestion des maladies animales basé sur le triptyque : mise à l'écart des animaux vis-à-vis de leur milieu (pouvant aller jusqu'à la claustration) / vaccination (quand le vaccin est disponible et accessible) / abattage (pour certaines maladies réglementées). Il s'agit de méthodes de gestion de court terme. Elles ne cherchent ni à comprendre les origines de la multiplication des maladies, ni évidemment à en contrer les causes, ni à assurer une meilleure résilience des élevages.

Face à l'accroissement des crises sanitaires pour toutes les espèces, les éleveurs et éleveuses ont besoin de visibilité. La résilience vis-à-vis des maladies animales est devenue un objectif prioritaire dans la conduite des élevages. Mais aujourd'hui, ces choix ne peuvent pas se baser sur des connaissances scientifiques solides. Ils se font parfois même en contradiction avec des injonctions réglementaires souvent inadaptées à certains systèmes de production. Une situation qui laisse les éleveurs et les éleveuses dans une incertitude délétère. Dans les secteurs du porc et de la volaille, l'expérimentation de la biosécurité en élevage plein air, conduite par la FADEAR et financée par le Ministère de l'agriculture, est un premier pas dans le bon sens.

Les besoins restent criants pour les autres élevages. Par exemple, le réchauffement des températures a déjà sonné le retour du sérotype 3 et du nouveau variant du sérotype 8 de la fièvre catarrhale ovine (sans oublier les sérotypes 1 et 12 qui sont aux portes de notre territoire). Les éleveurs et les éleveuses ont mis en place des mesures de prévention très diverses, qu'elles soient vaccinales ou non. La diversité des pratiques d'élevage constitue par ailleurs une base de données de première importance pour mieux comprendre la résistance aux virus : alimentation, tonte, complémentation, mise à l'herbe des troupeaux en fonction de l'activité des vecteurs, âge, état physiologique et état de santé adéquats pour une éventuelle vaccination, durée de l'immunité acquise après le premier passage d'un sérotype à l'automne ou après la vaccination, résistance de certaines races, densité d'élevages...

Une recommandation vaccinale à mettre en place par les éleveurs et éleveuses volontaires ne peut pas être présentée comme la seule solution, devant la multiplication de ces variants et du nombre de vaccins qui deviendraient nécessaires.

L'absence d'évaluation de toutes ces réalités de terrain, à large échelle et sur un temps long, constitue une perte de chance dommageable pour les éleveurs et les éleveuses face à ces menaces. Il convient de rappeler que si elles pèsent d'abord sur les éleveurs et les éleveuses, leurs conséquences se reportent tout simplement sur la production alimentaire.



Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Nous avons un besoin urgent de :

- Connaître les facteurs et les pratiques pouvant expliquer la réaction différenciée des troupeaux et des animaux à l'exposition à la maladie.
- Caractériser les immunités naturelles, acquises et vaccinales, à l'échelle de la vie de l'animal voire à l'échelle de plusieurs générations (impact sur la reproduction et transmission à la descendance).

Les protocoles doivent être bâtis par des scientifiques, en collaboration étroite avec les éleveurs et les éleveuses, pour être au plus près de leurs besoins et de leurs savoirs de terrain. Ceux-ci sont prêts à contribuer et à témoigner de la grande variabilité des situations vécues sur les fermes.

Cette demande, qui porte prioritairement sur les sérotypes de FCO présents sur le territoire, ne doit pas occulter le besoin de recherches et d'informations sur les autres maladies qui pourraient faire leur entrée en France, dont notamment les sérotypes 1 et 12 de FCO, mais aussi la fièvre aphteuse.

Le temps des études scientifiques et de la recherche est long. C'est pourquoi, Madame la Ministre, il est impératif de ne pas attendre les conclusions des Assises du sanitaire ou d'éventuels contrats de filière : les éleveurs et les éleveuses ont besoin de ces informations au plus vite. Il en va de la pérennité de l'élevage français !

Laurence Marandola, porte-parole nationale
Sylvie Colas, secrétaire nationale